

Bienvenue à Agrobio

Evan Elford, spécialiste du développement des nouvelles cultures, MAAO et MAR



À mesure que l'ensemencement en serre commencent pour les plants à repiquer, de nombreux producteurs réfléchissent à la nouvelle saison : comment déterminer les prix pour les cultures fruitières et légumières dans les marchés de producteurs et les ventes à la ferme?

Évidemment, vos coûts de production constituent le facteur premier pour établir vos prix. Le [Guide d'établissement d'un budget des coûts de production](#) du MAAO et MAR constitue un outil utile pour savoir comment déterminer les coûts de production des diverses denrées de votre ferme. Des feuilles de calcul pratiques sont aussi disponibles à la [page des outils de budgétisation du MAAO et MAR](#) pour une diversité de cultures et d'élevages.



De plus, pour vous éclairer sur les tendances du marché et l'établissement des prix, il existe d'autres ressources à consulter pendant la saison. Pour ceux qui vendent dans les marchés de producteurs ou directement de la ferme, les *Ecological Farmers of Ontario* (EFO) fournissent en ligne la page '[Farmers' Market Prices' page](#) sur leur site Web, qui est mise à jour tout au long de la saison de culture.

Autre ressource pratique, un suivi des prix des produits biologiques est offert par la *Canadian Organic Growers*, voir leur page *Organic Price Tracker* sur le site Web www.organicpricetracker.ca.



Quant aux producteurs pour le marché en gros, ils voudront consulter les mises à jour et les rapports sur les prix de gros d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, avec des rapports quotidiens et hebdomadaires sur une diversité de fruits et de légumes des marchés alimentaires de Toronto et de Montréal. Même si ces données ne font pas la distinction entre produit biologique ou non, les mises à jour peuvent être utiles pour déterminer une fourchette de prix approximative. Consulter la page [Rapports des prix de gros d'AAC](#) pour plus de détails.

Comme toujours, vos commentaires et suggestions sont bienvenus concernant les sujets à aborder dans notre bulletin. Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAO et MAR :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

Pour la version anglaise :

<http://www.omafra.gov.on.ca/english/crops/organic/news/news/organic.html>

On peut aussi accéder aux pages du MAAO et MAR sur les cultures biologiques en passant par :

<http://www.ontario.ca/organic> et <http://www.ontario.ca/biologique>

L'Équipe d'Agrobio

Evan Elford, Éditeur

Jack Kyle

Hugh Berges

Katie Meagher

Mario Mongeon

Melanie Filotas

Jacquie De Fields

Julie Gamache

Dans ce numéro...

- Les pois pour nourrir les bovins favorisent des rendements supérieurs et améliorent les qualités gustatives de la viande
- Blossom Protect: un nouveau biopesticide pour combattre la brûlure bactérienne de la pomme
- Nouvelle ressource pour les producteurs intéressés par les cultures spéciales
- Dernières nouvelles sur le programme de gestion des risques
- Nouvelles publications du MAAO et MAR
- Petits conseils sur la salubrité des aliments
- Possibilités de formation
- Conférences
- Liens vers des informations biologiques

Les pois pour nourrir les bovins favorisent des rendements supérieurs et améliorent les qualités gustatives de la viande

Ron Lackey, spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale, MAAO et MAR

Les pois, un ingrédient riche au goût agréable

Si vous n'avez pas encore finalisé vos plans de culture pour 2013 pour nourrir vos bovins de boucherie, vous pouvez peut-être penser aux pois. Les pois sont un ingrédient versatile, de goût agréable aux qualités nutritives riches, qui peuvent être cultivés et récoltés comme fourrages ou céréales fourragères. De toute façon, ils constituent un excellent ingrédient pour tous les types de bétail; cet article porte sur les avantages que procurent les pois dans l'alimentation des bovins de boucherie.

Les pois potagers récoltés comme céréales fourragères ont en général une teneur en amidon d'environ 50 %, ce qui équivaut à des niveaux énergétiques comparables au maïs grain. Les teneurs en protéines brutes sont d'ordinaire environ 25 %, mais peuvent varier entre 17 % et 27 % selon la variété, les conditions de culture et autres facteurs. Étant donné leur valeur nutritive, ils peuvent fournir la plus grande partie de l'énergie et des protéines nécessaire quand ils sont intégrés aux rations des bovins de boucherie. Les protéines des pois sont hautement dégradables dans le rumen, (allant de 78 à 94 % de PDR), ce qui peut être avantageux pour la croissance de microbes dans le rumen et aura un effet positif sur la digestion des fourrages, ce qui devrait améliorer la capacité de transformation des aliments.

Un ingrédient aux multiples possibilités

La recherche a montré que les pois potagers peuvent être efficaces dans les aliments premier âge des bovins, dans les rations de démarrage, les rations d'engraissement en parquet ou de finition, en fournissant un rendement supérieur ou même en augmentant le rendement en comparaison des autres ingrédients.

Les pois ont un goût très agréable, et ils sont particulièrement avantageux pour les veaux qui commencent à s'alimenter, quand ils sont intégrés aux aliments de démarrage et aux aliments complémentaires. Selon des données de recherches, D^r Anderson indique que les apports en matière sèche seront plus élevés et que l'efficacité alimentaire sera meilleure quand des pois potagers sont inclus dans les rations complémentaires des bovins dans des proportions de 33 à 50 % de la ration totale. Selon ces données, alors que l'aplatissage des pois potagers aura pour résultats des gains quotidiens moyens un peu plus élevés, les apports en matière sèche sont similaires que les pois soient consommés sous forme de pois complets ou de pois après aplatissage. Pour les rations de finition de grains des bovins de boucherie, l'inclusion d'environ 18 à 25 % de pois satisfait aux besoins en protéines et autres éléments nutritifs dans la plupart des cas. Les pois qui sont cultivés comme fourrages avec des céréales tel l'avoine, l'orge, le blé ou le triticales et récoltés



Figure 1: un succulent mélange de pois et de blé

comme fourrage ou ensilage, peuvent être un aliment complémentaire nutritif d'un goût très agréable pour les bovins de boucherie à presque tous les stades de la production mais surtout pour les troupeaux de vaches laitières. Certains éleveurs naisseurs, qui ont cultivé et donné à manger à leurs animaux un mélange céréales pois à substituer aux réserves de fourrages réduites de cette dernière année, l'ont trouvé particulièrement efficace et pratique en complément de foin de qualité inférieure, de paille ou d'ensilage de tiges de maïs qui peuvent aussi être intégrés aux aliments pour animaux à moindres coûts.

Amélioration du persillage

Ce qui rend les pois encore plus intéressants, ce sont les résultats de quelques recherches menées à l'Université de l'État du Dakota du Nord. Vern Anderson, Ph. D., et ses collègues ont découvert qu'en plus de favoriser un rendement supérieur chez l'animal, les pois des champs améliorent vraiment les qualités gustatives du bœuf.

Dans l'un des essais au parc d'engraissement de l'Université où l'on a inclus les pois, Vern Anderson a été vraiment encouragé quand l'état du persillé du bœuf s'est amélioré de façon importante. Les résultats ont démontré que 44 % des carcasses nourries avec des pois ont été classées de choix comparés à 25 % des bovins n'en ayant pas consommé. Dans un essai subséquent sur l'alimentation, 117 génisses d'un an ont reçu des rations avec des proportions de 10 %, 20 % et 30 % de pois des champs comme aliment de finition à base de maïs pendant 76 jours. On a fait évaluer par un groupe d'experts les steaks provenant des bovins nourris avec des pois lors d'un essai de dégustation, et ces steaks ont été jugés supérieurs quant à la jutosité et à la tendreté! Vern Anderson ne peut cacher son enthousiasme et son

Les pois pour nourrir les bovins favorisent des rendements supérieurs et améliorent les qualités gustatives de la viande (suite)

Ron Lackey, spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale, MAAO et MAR

optimisme quand on lui parle du potentiel des pois pour améliorer un produit de bœuf et procurer une expérience gustative supérieure. Il soutient cependant que l'effet entraîné par les pois peut se heurter à certaines limites génétiques parce que les pois ne semblent pas avoir le même effet bénéfique sur l'état du persillé chez les races de bœuf déjà présentement reconnues pour le persillage et la jutosité. L'équipe de chercheurs de l'Université de l'État du Dakota du Nord continue son travail avec les pois afin de mieux comprendre pourquoi ces derniers ont un tel effet bénéfique sur la qualité du bœuf.

Un article d'un bulletin des *Northern Pulse Growers* parle d'Alvin et Juanita Braun de Bismarck, Dakota du Nord, qui nourrissent maintenant leurs bovins avec des pois et qui ont commencé en 2006 à mettre en marché leur bœuf sous la marque *ND Branded Beef*. La réaction des clients au produit de la marque a été très bonne, les clients l'ayant référé à d'autres personnes. Ils rapportent que leurs clients « aiment la qualité de ce bœuf, son persillage

uniforme, sa tendreté et ses qualités gustatives ». Dans leurs propres comparaisons à la cuisson, la famille Braun a indiqué que « la viande de bœuf nourri avec des rations contenant des pois était beaucoup plus facile à manier pendant le processus de la cuisson ».

Les pois sont des légumineuses, et comme telles, ils ont la capacité de fixer l'azote et on estime qu'ils peuvent fixer jusqu'à 45 kilogrammes d'azote à l'acre dans le sol pour servir aux cultures suivantes. Voici l'un des facteurs économiques à ne pas négliger.

Les pois sont un ingrédient très versatile et efficace à inclure dans les rations des bovins à la fois pour améliorer le rendement des animaux et les qualités gustatives de la viande. Comme pour toute décision impliquant de cultiver un ingrédient ou un autre pour nourrir le bétail, le point de vue économique est surtout important, mais il est certain que la culture des pois pour les incorporer aux rations des bovins de boucherie vaut la peine d'être considérée.

Blossom Protect: un nouveau biopesticide pour combattre la brûlure bactérienne de la pomme

Michael Celetti, phytopathologiste et chargé de programme, cultures horticoles et Kristy Grigg-McGuffin, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des fruits à pépins, MAAO et MAR

Récemment l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a annoncé l'homologation d'un nouveau produit pour aider les producteurs de pommiers et de poiriers à combattre la brûlure bactérienne dans leurs vergers. Blossom Protect, un pesticide biologique, est homologué pour la suppression de la brûlure bactérienne. Même si l'on a peu d'expérience avec ce produit au Canada, il semble intéresser les producteurs de fruits tendres, surtout pour l'utiliser en rotation avec la streptomycine afin de combattre la résistance.

Blossom Protect se compose de deux contenants, l'un avec deux souches vivantes des levures *Aureobasidium pullulans*, et l'autre avec une solution tampon d'acide citrique, qu'il faut mélanger avant l'application. La solution tampon d'acide citrique abaisse le pH dans les fleurs, ce qui inhibe la croissance et la multiplication des bactéries de brûlure bactérienne quand elles entrent dans les fleurs. Le bas pH permet aussi aux souches vivantes de levure de coloniser les mêmes zones des fleurs, bloquant le site d'infection et utilisant les mêmes éléments nutritifs que les bactéries responsables de la maladie.

Le fruiticulteur peut appliquer Blossom Protect jusqu'à quatre fois par saison avec 10 %, 40 %, 70 % et 90 % des fleurs ouvertes. Comme les souches de levure doivent

pénétrer dans les fleurs ouvertes et les coloniser avant que la brûlure bactérienne ne se développe, on recommande d'utiliser ce produit au tout début de la floraison pour les meilleurs résultats. Des études ont montré que l'application précoce de Blossom Protect peut procurer une bonne maîtrise de la brûlure bactérienne. Une étude a indiqué que même quand Blossom Protect était appliqué à une floraison de 40 %, puis à nouveau à une floraison de 80 %, on obtenait une bonne suppression de la brûlure bactérienne. Cependant, les auteurs ont admis qu'une application effectuée encore plus tôt aurait pu réduire encore plus la maladie. Les producteurs devraient aussi avoir recours aux modèles de prévision de la maladie de la brûlure bactérienne comme Cougar Blight et MaryBlyt, qui prédisent les périodes de risques d'infection par le ravageur, afin de déterminer le meilleur moment pour pulvériser des produits biologiques comme Blossom Protect.

Les producteurs doivent bien se familiariser avec les précautions à prendre dans l'usage de ce produit. Certains cultivars plus sensibles de pommes et de poires ont montré plus de roussissement après avoir été traités avec Blossom Protect. Les variétés de pommes Elstar, Golden Delicious, Idared, Jonagold, Sansa, Santana, Braeburn et la poire Conference semblent être plus

Blossom Protect: un nouveau biopesticide pour combattre la brûlure bactérienne de la pomme (suite)

Michael Celetti, phytopathologiste et chargé de programme, cultures horticoles et Kristy Grigg-McGuffin, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des fruits à pépins, MAAO et MAR

sensibles au roussissement, alors que selon les études les pommes Boskoop, Gala, Gloster, Goldrush, Pinova, Champion, Kanzi, Topaz et les poires Abate et Fétel n'ont connu aucun roussissement. Le fabricant suggère donc seulement deux traitements de Blossom Protect pendant une saison donnée dans les variétés sensibles. Selon les études, il semble que des doses élevées de Blossom Protect peuvent causer plus de roussissement, surtout sur les variétés sensibles, et que des applications tardives auront aussi le même résultat, surtout au début de la mise à fruits. Ce produit ne devrait donc pas être utilisé pour combattre la brûlure bactérienne dans les fleurs « queue-de-rat ».

Blossom Protect ne doit pas être mélangé en cuve avec certains fongicides contre la tavelure du pommier, dont Supra Captan 80 WDG, Maestro 80 DF, Equal, Syllit, ou tout fongicide contenant de la strobilurine (groupe 11) comme Sovran, Flint, Pristine, parce que ces types de produit sont toxiques pour les levures. Ils peuvent être appliqués deux jours avant ou après le traitement avec Blossom Protect. Certains fongicides contre la tavelure du pommier (groupe 9) comme Scala SC et Vanguard 75 WG, ne sont pas toxiques, mais ils ne sont pas recommandés pour le mélange en cuve avec Blossom Protect. Même s'il

n'est pas recommandé de mélanger Blossom Protect en cuve avec de la streptomycine, on peut l'utiliser en rotation avec cette dernière, pour réduire le risque de développer de la résistance.

On peut entreposer Blossom Protect jusqu'à 10 mois à température ambiante (20 °C) et jusqu'à 24 mois en entreposage au froid (8 °C) ou au réfrigérateur. Le producteur offre donc plus de souplesse et le producteur peut conserver le produit inutilisé pour la saison suivante, ce qui n'est pas toujours possible dans le cas de certains autres biopesticides.

Blossom Protect est certifié pour usage dans la culture biologique des pommes et des poires par le *Department of Agriculture Organic Food Program* de l'État de Washington et Ecocert aux États-Unis, le *Research Institute of Organic Agriculture* (FiBL) et InfoXgen dans plusieurs pays européens. Le statut de Blossom Protect pour utilisation dans les vergers de pommes et de poires biologiques au Canada n'est pas connu au moment d'écrire ces lignes. Les producteurs biologiques canadiens devraient s'adresser à leur organisme de certification avant d'appliquer tout produit dans leurs cultures, afin de savoir si ce produit est permis.

Nouvelle ressource pour les producteurs intéressés par les cultures spéciales

Sean Westerveld, Evan Elford, Melanie Filotas and Jim Todd, MAAO et MAR

Les producteurs disposent maintenant d'une nouvelle ressource pour les aider à effectuer le passage vers une gamme diversifiée de cultures spéciales. Appelée PROMO-CULTURES, cette ressource sera lancée sur le site Web du MAAO ce mois-ci. Elle a été conçue en tenant compte de tous les modes de production, y compris la culture biologique.

Il existe littéralement des centaines de cultures spéciales qui peuvent être produites en Ontario, notamment les herbes culinaires et les herbes médicinales, les légumes spéciaux et du monde entier, les noix et les fruits spéciaux, les graines spéciales et les graines oléagineuses et les cultures à l'échelle industrielle. Étant donné la recherche et l'expérience limitées avec un grand nombre de ces cultures, il existe très peu d'information écrite disponible à l'usage des producteurs qui s'intéressent à une nouvelle culture. Les recherches qui ont été menées jusqu'ici sur ces cultures en Ontario sont souvent tombées dans l'oubli avec le temps en l'absence d'une banque de données permanente pour offrir ces résultats au public – du moins à ce jour.

Le personnel de la Direction du développement de l'agriculture, avec des collègues de l'Université de Guelph, ont réuni une équipe de chercheurs de l'Université de Guelph, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'*Erie Innovation and Commercialization* et du Centre de recherche et d'innovation de Vineland, en vue de rassembler toute la recherche disponible qui existe sur les cultures spéciales et de fournir une ressource unique aux producteurs. Au départ, la ressource est composée d'information spécifique sur une centaine de cultures spéciales, qui sera augmentée au cours des prochaines années.

Les producteurs qui cherchent des renseignements sur un type de culture en particulier peuvent cliquer sur le bouton « catégorie de types de cultures », ou consulter la liste alphabétique pour obtenir le profil de la culture. Chaque profil rassemble des renseignements généraux, le type de développement de la culture et l'information agronomique comme l'espacement entre les plants, les exigences en matière de fertilité, d'irrigation, de types de sol, de récolte et d'entreposage. Il y a aussi des renseignements sur les

Nouvelle ressource pour les producteurs intéressés par les cultures spéciales (suite)

ravageurs de la culture, les menaces existantes et potentielles, des notes sur l'incidence possible de certains ravageurs et comment trouver plus de détails sur la lutte contre les ennemis de la culture. Enfin, le profil présente la liste de tous les projets de recherche menés sur cette culture en Ontario et les autres références utilisées.

Le producteur qui n'a pas encore décidé ce qu'il veut produire peut cliquer sur Outil de sélection des cultures pour ramener le choix aux cultures les mieux adaptées selon ses préférences spécifiques et les conditions de production. L'outil de sélection compte quatre questions et produit au final une liste des cultures qui correspondent le mieux aux critères de sélection; il indique aussi les exigences quant au travail du sol, à l'irrigation et à l'équipement spécialisé. Les cultures qui n'apparaissent pas sur la liste peuvent aussi être produites, mais des modifications supplémentaires seront peut-être nécessaires à la ferme. Si une culture peut être produite, ça ne veut pas nécessairement dire qu'il existe un marché pour celle-ci. Le producteur doit s'assurer de trouver un marché avant d'entreprendre la production d'une culture spéciale.

La ressource comprend aussi une mine de renseignements généraux sur les cultures spéciales, comme la fertilité du sol, la lutte contre les ennemis des cultures, les projets de recherche à la ferme, la planification et la commercialisation de l'entreprise, la

salubrité des aliments et une introduction à la production biologique. Un défi se pose aux producteurs de cultures spéciales, c'est le manque de recommandations sur la fertilité. La ressource fournit quelques approches suggérées pour la fertilisation des cultures, mais il n'y a pas de recommandations. L'autre défi concerne la lutte antiparasitaire, puisqu'à ce jour on ignore souvent quels sont les ravageurs qui vont s'attaquer à cette culture, et comment les supprimer. La ressource aborde la lutte intégrée et fournit des renseignements sur les principaux types d'insectes et de maladies, elle offre des approches antiparasitaires alternatives et aussi comment déterminer quels produits conventionnels sont homologués pour usage dans cette culture.

La ressource sera disponible sur la page Web du MAAO et MAR à l'adresse www.ontario.ca/cultures sous « cultures spéciales ». Nous invitons les producteurs à communiquer avec nous s'ils ont des suggestions de nouvelles cultures à inclure dans la ressource, ou des renseignements à y ajouter à partir de leur expérience personnelle concernant la culture et la vente de toute culture spéciale. Vous trouverez les coordonnées pour nous joindre dans la ressource.

Ce projet a pu être réalisé grâce à la contribution financière d'*Agri-Food and Rural Link*, un programme de partenariat entre le MAAO et MAR et l'Université de Guelph.

Dernières nouvelles sur le programme de gestion des risques

Assurance production – le 1^{er} mai 2013 est la date limite pour les producteurs biologiques. C'est à nouveau ce temps de l'année, les dates limites pour l'assurance production (AP) des cultures ensemencées au printemps arrivent à grand pas. Agricorp offre une protection (AP) pour les cultures conventionnelles et biologiques. Voici certains régimes d'AP qui sont offerts pour vos cultures biologiques :

- Des régimes spécialement élaborés pour protéger les cultures biologiques sont disponibles pour le maïs biologique, le soya biologique, les carottes biologiques pour le marché du frais, le chou biologique pour le marché du frais, le blé d'hiver biologique et l'épeautre d'hiver biologique.
- Le producteur doit présenter une preuve de certification pour recevoir un paiement d'indemnisation au prix du produit biologique.
- Le régime d'assurance précipitation pour les cultures fourragères convient aussi bien aux producteurs conventionnels que biologiques.
- Comme d'habitude, vous pouvez protéger

d'autres cultures ou des cultures en transition avec les régimes d'assurance généraux.

La date limite pour souscrire à une assurance pour le maïs biologique, le soya biologique et une assurance sans destruction par l'hiver, du blé d'hiver biologique et de l'épeautre d'hiver biologique, et le régime d'assurance précipitation pour les cultures fourragères est le **1^{er} mai 2013**.

Pour plus de détails sur ces régimes d'assurance production ou d'autres programmes de réduction des risques offerts par Agricorp, visitez agricorp.com ou communiquez avec nous en appelant au 1 888 247-4999.

Dernières nouvelles sur l'inscription des entreprises agricoles

Les producteurs reçoivent leur facture d'inscription des entreprises agricoles (IEA). Ce mois-ci, les producteurs reçoivent leur facture d'IEA pour 2013. Les droits d'inscription sont de 220,35 \$ et doivent être réglés au 1^{er} mars.

Dernières nouvelles sur le programme de gestion des risques (suite)

Pour rester admissible et demander le taux d'imposition foncier des biens fonds agricoles, toutes les fermes qui prévoient un revenu brut de 7 000 \$ et plus doivent s'inscrire et verser les droits d'inscription annuels du programme d'inscription des entreprises agricoles (PIEA). Les frais annuels du PIEA couvrent aussi l'adhésion à un organisme agricole accrédité au choix du producteur.

Pour plus d'information sur le sujet, consultez la page suivante avec toutes les dates limites sur le site Web d'AgriCorp au :

<http://www.agricorp.com/fr-ca/AllDeadlines/Pages/>

[Default.aspx](#)

Pour plus de détails sur les programmes spéciaux d'AgriCorp, consultez :

- [Initiative Canada-Ontario d'aide au transport du fourrage et du bétail : http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/AgriRecovery-ForageLivestockTransportationSupport.aspx](http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/AgriRecovery-ForageLivestockTransportationSupport.aspx)
- [Programme Canada-Ontario d'aide aux producteurs de pommes et de fruits tendres pour l'atténuation des risques de nature météorologique : http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/GF-AppleTenderFruitAppAvailable.aspx](http://www.agricorp.com/fr-ca/News/Pages/GF-AppleTenderFruitAppAvailable.aspx)

Nouvelles publications du MAAO et MAR

Les suppléments, publication et fiches techniques gratuits suivants ont été imprimés en janvier et en février et sont maintenant disponibles en s'adressant à

www.serviceontario.ca/publications.

2013 Crop Protection Guide for Ginseng, Supplément to Publication 610, *Production Recommendations for Ginseng* (en anglais seulement) – ce supplément comprend des changements, ajouts et suppressions à l'édition 2009 de la Publication 610, *Production Recommendations for Ginseng*.

Supplément 2013, Guide de la culture fruitière, Publication 360SF – ce supplément est une mise à jour au *Guide de la culture fruitière, 2012-2013*, Publication 360F; le supplément sera inclus avec toutes les commandes de livre payant et peut aussi être commandé séparément sans frais.

Supplément 2013, Recommandations pour les cultures fruitières – ce supplément est une mise à jour du *Guide de la culture fruitière 2012- 2013*, Publication 360F; le supplément sera inclus avec toutes les commandes de livre payant et peut être aussi commandé séparément sans frais.

2013 Field Crop Budgets, Publication 60; please recycle former editions on this annual publication.

Budgets de grandes cultures 2013, Publication 60F; veuillez recycler les éditions antérieures de cette publication annuelle.

12-051: Universal Soil Loss Equation (USLE), Agdex 572/751; replaces 00-001, which should be recycled.
12-052 : Équation universelle des pertes en terre (USLE), Agdex 572/751 remplace la fiche 00-002, qui doit être recyclée.

12-055: Farm Tile Drains and Tree Roots, Agdex 555; New.

12-056: Tuyaux de drainage souterrain et racines

d'arbres, Agdex 555; nouveau.

12-058 : Calculateur du poids cible des porcs lourds, Agdex 240; Nouveau.

12-059 : Decommissioning On-Farm Biogas Systems, Agdex 769; New.

13-001: Animal Health – Botulism, Agdex 400/660; New.

13-002: Santé animale – Botulisme, Agdex 400/660;

13-003: Animal Health – Equine Herpesvirus, Agdex 400/660; New.

13-004: Santé animale – Herpèsvirus équin, Agdex 400-660;

13-005: Animal Health – Hantavirus, Agdex 400/660; New.

13-006: Santé animale – Hantavirus, Agdex 400/660;

13-007: Animal Health – Coxiellosis (Q Fever), Agdex 400/660; New.

13-008: Santé animale – Coxiellose (fièvre Q), Agdex 400/660;

13-009: Animal Health – Influenza, Agdex 400/660; New.

13-010: Santé animale – Grippe, Agdex 400/660;

12-047: Quality Concrete on the Farm, Agdex 715; replaces 06-023, which should be recycled.

12-048: Du béton de qualité à la ferme, Agdex 715; remplace la fiche 06-024, qui doit être recyclée.

12-049: Programs and Services for Ontario Farmers, Agdex 871; replaces 110-41, which should be recycled.

12-050 : Programmes et services à l'intention des agriculteurs ontariens, Agdex 871; remplace la fiche 11-042, qui doit être recyclée.

Pour la liste complète des produits du MAAO et MAR, voir notre catalogue en ligne au

<http://www.omafr.gov.on.ca/french/products/index.html>

Petits conseils sur la salubrité des aliments

Salubrité des aliments à la ferme : votre avantage commercial

Lavage des mains

Sandra Jones, chargée de programme, salubrité des aliments à la ferme, MAAO et MAR

Même s'ils ne sont pas un substitut pour le savon et l'eau, les désinfectants pour les mains peuvent réduire le risque de propager des microbes avec les mains quand de l'eau n'est pas disponible au champ. La plupart des produits assainisseurs pour les mains contiennent comme substance active de l'alcool. Il faut bien lire l'étiquette car les concentrations peuvent varier d'un produit à l'autre. Les désinfectants pour les mains doivent contenir au moins 60 pour cent d'alcool pour être efficaces. Pour les utiliser, enlevez d'abord le plus gros de la saleté avec des lingettes désinfectantes, puis déposez du gel désinfectant sur la paume et frottez bien toute la main, des deux côtés et aussi entre les doigts. Combien de gel désinfectant est nécessaire? Règle générale, si les mains semblent sèches après seulement 10 secondes, il faut plus de désinfectant.

Protection de vos sources d'eau d'irrigation

Wayne Du, chargé de programme, assurance de la qualité du porc, MAAO et MAR

Les recommandations canadiennes actuelles sur l'eau d'irrigation indiquent en matière de coliformes fécaux (*E. coli*) moins de 100 bactéries par 100 ml d'eau. Il est important de protéger votre source d'eau d'irrigation de la contamination. Voici quelques conseils pour conserver la qualité de l'eau d'irrigation :

- Soyez conscient des sources de contamination potentielle de l'eau, comme le ruissellement ou l'écoulement des égouts pluviaux, ou du bétail en amont.
- Empêchez l'accès du bétail en clôturant les étangs ou les ruisseaux quand c'est possible.
- Utilisez des zones tampons comme filtres naturels et moyens de dissuasion pour les oiseaux aquatiques.
- Construisez des étangs de retenue pour faire dévier et contenir le ruissellement.
- Protégez les têtes des puits de l'eau de ruissellement et autres contaminants

De bons programmes de salubrité des aliments rendent les entreprises agroalimentaires encore plus compétitives, productives et durables. Pour plus d'information, visiter le site Web du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario au www.ontario.ca/bonnespratiquesagricoles ou appeler au 1 877 424-1300.

Possibilités de formation

Ateliers 2013 sur le séchage et l'entreposage des grains

Lieux et dates :

CHESTERVILLE : 20 mars, Royal Canadian Legion, 167 rue Queen

LAMBETH : 22 mars, Stoneridge Inn, autoroutes 4 et 401

RIPLEY : 26 mars, Centre communautaire, 17 rue Queen

LISTOWEL : 27 mars, Kin Station, 555, rue Binning Ouest

Heure : 9 h à 16 h 00

Des ateliers sur le séchage et l'entreposage des grains sont de nouveau offerts cette année afin de répondre aux besoins des agriculteurs. Si vous souhaitez améliorer votre compréhension des principes de séchage et d'entreposage des grains, si vous prévoyez installer un nouveau système, ou si vous envisagez d'apporter des changements à votre système de manutention des grains, ces ateliers sont pour vous. Nul doute que vous y trouverez des réponses à vos questions.

Les participants sont invités à discuter librement au cours des ateliers, ce qui favorise les échanges d'information. Parmi les sujets qui seront traités au cours de ces ateliers :

- comment sèchent les grains;
- systèmes de séchage;
- assèchement/refroidissement;

- dimensions et choix du ventilateur;
- importance de l'aération pour la qualité des grains;
- emplacement des systèmes de séchage et d'entreposage;
- réflexions sur la circulation des véhicules;
- réduction de l'énergie requise pour le séchage.

Animateur de l'atelier : Helmut Spieser, ingénieur, MAAO et MAR, au 519 674-1618

Le nombre de places est limité. Inscrivez-vous le plus tôt possible. Coût : 30,00 \$ (repas compris).

Pour vous inscrire, appelez au Ag Business Centre, Université de Guelph, campus de Ridgeway
1 866 222-9682

Webinaire ACORN : tout sur OrganicInputs.ca avec Bill Huneke, Peppersoft Technology

Date : 26 mars, 20 h à 21 h

Ce webinaire coûte 10 \$, gratuit pour les membres d'ACORN.

Inscrivez-vous en appelant au 1 866 322-2676 ou par courriel à lucia@acornorganic.org.

Possibilités de formation (suite)

Ecological Farmers of Ontario (EFO) : Essentials to Ecological Agriculture Course

Dates : samedi le 6 avril et dimanche le 7 avril 2013, 9 h 30 à 16 h 30

Lieu : The Assembly Hall, 1, ch. Colonel Samuel Smith Park (Boul. Lakeshore Ouest et av. Kipling), Toronto

Description du cours : voir au www.efao.ca

« Cours de deux jours qui présente aux participants une introduction à l'agriculture biologique. Voici quelques-uns des sujets traités : biologie et fertilité des sols, bases pour la rotation des cultures de plein champ et la lutte contre les mauvaises herbes, méthodes d'élevage du bétail et gestion du fumier. Les aspects économiques et de la certification biologique sont brièvement abordés.

Élaboré par les producteurs de l'EFO, le cours *Essentials to Ecological Agriculture Course* est conçu comme une introduction pratique et complète aux principes de base que tout fermier écologique doit comprendre pour atteindre la réussite. Le cours a pour but d'aider les fermiers qui aspirent à devenir producteurs biologiques, surtout ceux qui sont en transition vers les méthodes de production biologique. »

École d'été internationale sur le sirop d'érable

Date : les 9 et 10 juillet 2013

Lieu : Cornwall, Ontario

Pour plus d'information et vous inscrire, voir <http://umaine.edu/maple-grading-school/>

Conférences

Assemblée et tournée d'été des acériculteurs de l'Ontario (OMSPA)

Date : du 11 au 13 juillet 2013

Endroit : Cornwall, Ontario

Pour plus de détails, voir :

http://www.ontariomaple.com/pages/summer_tour/

Liens vers des informations biologiques

Organic Council of Ontario (OCO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.organiccouncil.ca>

Cultivons Biologique Canada

<http://www.cog.ca>

Agriculture organique du MAAARO

<http://www.ontario.ca/organic>

Ecological Farmers of Ontario

(disponible en anglais seulement)

<http://www.efao.ca>

Centre d'agriculture biologique du Canada

<http://www.oacc.info>

FarmStart (disponible en anglais seulement)

www.farmstart.ca

Agricultural Information Contact Centre: 1-877-424-1300

E-mail: ag.info.omafra@ontario.ca

Northern Ontario Regional Office: 1-800-461-6132

www.ontario.ca/omafra